

CONSEIL DE DISCIPLINE n° 03/22 du 17/06/2022

Le conseil de discipline qui s'est réuni le vendredi 17/06/2022 au sujet des cas de fraude de la session normale du semestre de printemps 2021-2022, a décidé les sanctions suivantes :

Noms et Prénoms	Filière/ Semestre	Type de fraude	Sanctions disciplinaires
JOUHRI Salma C.N.E : R130141174	SVI/ S4 Session normale	Possession de documents en relation avec la matière	<u>Avertissement et Annulation des notes de tous les modules de la session normale de S4 de la session de printemps 2021/2022 avec impossibilité de rattrapage de tous les modules</u>
OUAMIQ Meriem C.N.E : R130049703	SVI/ S4 Session normale	Possession de documents en relation avec la matière	<u>Avertissement et Annulation des notes de tous les modules de la session normale de S4 de la session de printemps 2021/2022 avec impossibilité de rattrapage de tous les modules</u> <u>+ Refus de dérogation</u>

